

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

délocalisations

Question au Gouvernement n° 3691

Texte de la question

FERMETURE DE L'USINE HONEYWELL

M. le président. La parole est à M. Jean-Yves Cousin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. M. Jean-Yves Cousin. Ma question s'adresse à M. Éric Besson, ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique. Elle porte sur les licenciements - j'évoquerai Schneider Electric - et les fermetures de sites - pour Honeywell - alors que les entreprises concernées dégagent des profits substantiels.

M. Roland Muzeau. Eh oui!

M. Jean-Yves Cousin. Honeywell est une multinationale américaine. Depuis plus de cinquante ans, à Condésur-Noireau dans le Calvados, on y fabrique des plaquettes de freins. Le nom de cette collectivité évoque d'ailleurs douloureusement le drame de l'amiante. Or le 19 octobre dernier, soudainement, Honeywell a annoncé la fermeture du site et sa délocalisation en Roumanie.

M. Roland Muzeau. C'est ça, le capitalisme!

M. Daniel Paul. Où est Baroin?

M. Jean-Yves Cousin. Depuis, 323 salariés vivent dans l'angoisse et la révolte.

Il s'agit, monsieur le ministre, d'un licenciement boursier habillé en licenciement économique. Jugez en vousmême : depuis 2007, Honeywell n'investit plus sur le site de Condé-sur-Noireau. Depuis cette date, elle procède à des transferts de technologie. Depuis lors, ce sont les personnels de Condé qui sont amenés à former d'autres personnels. Dès février 2010, Honeywell retenait un terrain en Roumanie. Dès mars 2011, le PDG négociait une aide de l'État roumain.

M. Roland Muzeau et M. Pierre Gosnat. Cousin, à Moscou! (Sourires.)

M. Jean-Yves Cousin. J'ajoute que Honeywell bénéficie du pôle d'excellence automobile Mov'eo et que les états généraux de l'industrie ont mis en place des procédures et des moyens pour éviter les délocalisations. Ces procédures n'ont jamais été respectées.

M. Jean-Paul Lecoq. C'est vrai!

M. Pierre Gosnat. Très bien!

M. Pascal Terrasse. On le dit depuis longtemps!

M. Daniel Paul. Debout, camarade!

M. Jean-Yves Cousin. Enfin, la tentative de concertation avec le maire et vice-président du conseil général, le président du conseil régional, le préfet et Honeywell a buté sur la mauvaise foi de l'entreprise.

Vous avez, monsieur le ministre, très fermement condamné cette attitude. Les personnels et les élus sont dans la révolte, car cette attitude est préméditée.

La vie sociale ne peut se concevoir qu'avec de la morale. Une entreprise doit certes gagner de l'argent, mais elle est avant tout une aventure humaine et entreprenariale, faite des savoirs des salariés de l'entreprise.

M. Jean-Paul Lecoq. Cela ne se voit pas!

M. Jean-Yves Cousin. Ce scandale pose plusieurs questions : la validité juridique des licenciements et la position de l'Union européenne au regard des aides de l'État roumain.

Monsieur le ministre, quelles initiatives comptez-vous prendre pour aider les salariés dans leur combat ? (" Bravo!" et vifs applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)

M. Daniel Paul. Aucune!

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique. M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.* Monsieur le député, comme vous, i'ai été choqué.

M. Daniel Paul. Cela ne suffit pas!

M. Éric Besson, *ministre*. Comme vous avez bien voulu le rappeler, j'ai condamné instantanément la décision du fait du contexte dans lequel elle a été prise. J'ai également convoqué les dirigeants de l'entreprise pour avoir des explications.

M. Jean-Paul Lecoq. Il faudrait les mettre en garde à vue !

M. Roland Muzeau. Comme tous les patrons voyous!

M. Éric Besson, ministre. Je leur ai demandé de suspendre la mise en oeuvre de ce plan.

Nous avons obtenu pour l'instant que Honeywell participe au groupe de travail, dont vous êtes d'ailleurs membre, visant à identifier les conditions d'un réinvestissement sur ce site.

Je viens d'interpeller le président mondial de Honeywell. Je veux que le groupe identifie, de façon loyale et transparente, les fabrications capables de succéder aux productions actuelles.

En tout état de cause, Honeywell devra contribuer au maintien d'une activité industrielle pour protéger les emplois des 323 salariés concernés et, comme vous me l'avez demandé, nous tiendrons très prochainement une table ronde sur la situation et sur les perspectives du site.

Votre question me permet, si vous m'y autorisez, d'élargir mon propos au secteur de l'automobile dans son ensemble. Dans quelques minutes, avec Xavier Bertrand, nous réunirons le comité stratégique de la filière. Nous allons redire à tous les acteurs que, face aux turbulences actuelles, nous voulons assurer le maintien des emplois industriels et préserver la situation des sous-traitants. Nous voulons que les constructeurs soient exemplaires, comme le Président de la République l'a demandé au président du groupe PSA.

Pour renforcer la présence de l'industrie automobile sur nos territoires, nous voulons franchir une nouvelle étape dans la mise en oeuvre du pacte automobile conclu en 2009 pour soutenir la filière et renforcer sa compétitivité. Nous allons demander cet après-midi au comité de filière de nous faire très rapidement - en toute hypothèse, avant février 2012 - des propositions pour un pacte automobile de seconde génération qui prendra appui sur les outils de soutien existants et les renforcera. Vous le voyez, le Gouvernement a soutenu, soutient et soutiendra la filière automobile française et ses sous-traitants. (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur: M. Jean-Yves Cousin

Circonscription: Calvados (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 3691

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique **Ministère attributaire** : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 novembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 novembre 2011